

CHAPITRE VIII

Il n'y a point de condamnation pour ceux qui vivent selon l'esprit de Jésus-Christ.—Ils sont enfants de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ.—Délivrance attendue par eux et par toutes les créatures.—Le Saint-Esprit prie lui-même en nous.—Rien ne peut nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ.

Il n'y a donc point maintenant de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, et qui ne marchent point selon la chair ;

2 parce que la loi de l'esprit de vie, qui est en Jésus-Christ, m'a délivré de la loi du péché et de mort.

3 Car ce qu'il était impossible que la loi fit, la chair la rendant faible et impuissante, Dieu l'a fait, ayant envoyé son propre Fils revêtu d'une chair semblable à la chair de péché ; et à cause du péché il a condamné le péché dans la chair ;

4 afin que la justice de la loi soit accomplie en nous qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'esprit.

5 Car ceux qui sont charnels, aiment et goûtent les choses de la chair ; et ceux qui sont spirituels, aiment et goûtent les choses de l'esprit.

6 Or cet amour des choses de la chair est une mort, au lieu que l'amour des choses de l'esprit est la vie et la paix.

7 Car cet amour des choses de la chair est ennemi de Dieu, parce qu'il n'est point soumis à la loi de Dieu, et ne le peut être.

8 Ceux donc qui vivent selon la chair, ne peuvent plaire à Dieu.

9 Mais pour vous, vous ne vivez pas selon la chair, mais selon l'esprit ; si toutefois l'Esprit de Dieu habite en vous : car si quelqu'un n'a point l'Esprit de Jésus-Christ, il n'est point à lui.

10 Mais si Jésus-Christ est en vous, quoique le corps soit mort en vous à cause du péché, l'esprit est vivant à cause de la justice.

11 Si donc l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts, donnera aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous.

12 Ainsi, mes frères, nous ne sommes point redevables à la chair, pour vivre selon la chair.

13 Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si vous faites mourir par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez.

14 Car tous ceux qui sont possédés par l'Esprit de Dieu, sont enfants de Dieu.

15 Aussi vous n'avez point reçu l'esprit de servitude, pour vous conduire encore par la crainte, mais vous avez reçu l'Esprit de l'adoption des enfants par lequel nous crions : Mon Père, mon Père.

16 Et c'est cet Esprit qui rend lui-même témoignage à notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu.

17 Si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers : héritiers de Dieu, et cohéritiers de Jésus-Christ, pourvu toutefois que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons glorifiés avec lui.

18 Car je suis persuadé que les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire qui sera un jour découverte en nous.

5 Car lorsque nous étions dans la chair, les passions criminelles étant excitées par la loi, agitaient dans les membres de notre corps, et leur faisaient produire des fruits pour la mort.

6 Mais maintenant nous sommes affranchis de la loi de mort, dans laquelle nous étions retenus ; de sorte que nous servons Dieu dans la nouveauté de l'esprit, et non dans la vieillesse de la lettre.

7 Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péchée ? Dieu nous garde d'une telle pensée. Mais je n'ai connu le péché que par la loi : car je n'aurais point connu la concupiscence, si la loi n'avait dit : Vous n'aurez point de mauvais desirs.

8 Mais le péché ayant pris occasion de s'irriter du commandement, a produit en moi toutes sortes de mauvais desirs : car sans la loi le péché était comme mort.

9 Et pour moi, je vivais autrefois sans loi : mais le commandement étant survenu, le péché est ressuscité,

10 et moi, je suis mort ; et il s'est trouvé que le commandement qui devait servir à me donner la vie, a servi à me donner la mort.

11 Car le péché ayant pris occasion du commandement, m'a trompé, et m'a tué par le commandement même.

12 Ainsi la loi est sainte à la vérité, et le commandement est saint, juste et bon.

13 Ce qui était bon en soi, m'a-t-il donc causé la mort ? Nullement ; mais c'est le péché et la concupiscence, qui en se manifestant m'a causé la mort par une chose qui était bonne ; le péché, c'est-à-dire, la concupiscence, devenant ainsi par le commandement même une source plus abondante de péché.

14 Car nous savons que la loi est spirituelle ; mais pour moi, je suis charnel, étant rendu pour être assujéti au péché.

15 Je n'approuve pas ce que je fais, parce que je ne fais pas le bien que je veux ; mais je fais le mal que je hais.

16 Si je fais ce que je ne veux pas, je consens à la loi, et je reconnais qu'elle est bonne.

17 Ainsi ce n'est plus moi qui fais cela ; mais c'est le péché qui habite en moi.

18 Car je sais qu'il n'y a rien de bon en moi, c'est-à-dire, dans ma chair : parce que je trouve en moi la volonté de faire le bien ; mais je ne trouve point le moyen de l'accomplir.

19 Car je ne fais pas le bien que je veux ; mais je fais le mal que je ne veux pas.

20 Si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais ; mais c'est le péché qui habite en moi.

21 Lors donc que je veux faire le bien, je trouve en moi une loi qui s'y oppose, parce que le mal réside en moi.

22 Car je me plais dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur ;

23 mais je sens dans les membres de mon corps une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous la loi du péché, qui est dans les membres de mon corps.

24 Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ?

25 Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur. Et ainsi je suis moi-même ennemi et à la loi de Dieu selon l'esprit, et à la loi du péché selon la chair.

19 Aussi les créatures attendent avec grand désir la manifestation des enfants de Dieu :

20 parce qu'elles sont assujetties à la vanité, et elles ne le sont pas volontairement, mais à cause de celui qui les y a assujetties ;

21 avec espérance d'être délivrées aussi elles-mêmes de cet asservissement à la corruption, pour participer à la glorieuse liberté des enfants de Dieu.

22 Car nous savons que jusqu'à maintenant toutes les créatures soupirant, et sont comme dans le travail de l'enfantement ;

23 et non-seulement elles, mais nous encore qui possédons les promesses de l'esprit, nous soupirons et nous gémissons en nous-mêmes, attendant l'effet de l'adoption divine, la rédemption et la délivrance de nos corps.

24 Car ce n'est encore qu'en espérance que nous sommes sauvés. Or quand on voit ce qu'on a espéré, ce n'est plus espérance, puis-que nul n'espère ce qu'il voit déjà.

25 Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons avec patience.

26 De plus, l'Esprit de Dieu nous aide dans notre faiblesse. Car nous ne savons ce que nous devons demander à Dieu dans nos prières, pour le prier comme il faut ; mais le saint-Esprit même prie pour nous, par des gémissements ineffables.

27 Et celui qui pénétre le fond des cœurs, entend bien quel est le désir de l'esprit, parce qu'il se demande pour les saints que ce qui est conforme à la volonté de Dieu.

28 Or nous savons que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qu'il a appelés selon son décret pour être saints.

29 Car ceux qu'il a connus dans sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il fût l'aîné entre plusieurs frères.

30 Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.

31 Après cela que devons-nous dire ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

32 Lui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré à la mort pour nous tous, que ne nous donnera-t-il point, après nous l'avoir donné ?

33 Qui accusera les élus de Dieu ? Sera-ce Dieu, lui qui les justifie ?

34 Qui osera les condamner ? Sera-ce Jésus-Christ, lui qui est mort pour nous, qui de plus est ressuscité ; qui est à la droite de Dieu, et qui intercède pour nous ?

35 Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction, ou les dé-
plaisirs, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou le fer et la violence ?

36 selon qu'il est écrit : On nous égorge tous les jours pour l'amour de vous, Seigneur ; on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie.

37 Mais parmi tous ces maux, nous devenons victorieux par celui qui nous a aimés.

38 Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les futures, ni la puissance des hommes,

39 ni tout ce qu'il y a de plus haut, ou de

plus profond, ni toute autre créature, ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur.

CHAPITRE IX.

Zèle de S. Paul pour les Juifs.—Prérogatives de ce peuple.—La chute de ce peuple ne rend pas vaines les promesses de Dieu.—Dieu choisit par miséricorde, et abandonne par justice qui il veut.—Gentils appelés, Juifs rejetés.

JÉSUS-CHRIST m'est témoin que je dis la vérité : je ne mens point, ma conscience me rendant ce témoignage par le Saint-Esprit,

2 que je suis saisi d'une tristesse profonde, et que mon cœur est pressé sans cesse d'une vive douleur ;

3 jusque-là que j'eusse désiré que Jésus-Christ m'eût fait servir moi-même de victime soumise à l'anathème pour mes frères, qui sont d'un même sang que moi selon la chair ;

4 qui sont les Israélites, à qui appartient l'adoption des enfants de Dieu, sa gloire, son alliance, sa loi, son culte et ses promesses ;

5 de qui les patriarches sont les pères, et desquels est sorti selon la chair Jésus-Christ même, qui est Dieu avec nous de tout, et béni dans tous les siècles. Amen.

6 Ce n'est pas néanmoins que la parole de Dieu soit demeurée sans effet. Car tous ceux qui descendent d'Israël, ne sont pas pour cela Israélites ;

7 et tous ceux qui sont de la race d'Abraham, ne sont pas pour cela ses enfants ; mais Dieu lui dit : C'est d'Isaac que sortira la race qui doit porter votre nom.

8 C'est-à-dire, que ceux qui sont enfants d'Abraham selon la chair, ne sont pas pour cela enfants de Dieu ; mais que ce sont les enfants de la promesse, qui sont réputés être les enfants d'Abraham.

9 Car voici les termes de la promesse : Je viendrai dans un an en ce même temps, et Sara aura un fils.

10 Et cela ne se voit pas seulement dans Sara, mais aussi dans Rebecca, qui conçut en même temps deux enfants d'Isaac, notre père.

11 Car avant qu'ils fussent nés, et avant qu'ils eussent fait aucun bien ni aucun mal, afin que le décret de Dieu demeurât ferme selon son élection,

12 non à cause de leurs œuvres, mais à cause de l'appel et du choix de Dieu, il lui fut dit :

13 L'aîné sera assujéti au plus jeune ; selon qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esau.

14 Que dirons-nous donc ? Est-ce qu'il y a en Dieu de l'injustice ? Dieu nous garde de cette pensée.

15 Car il dit à Moïse : Je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde ; et j'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié.

16 Cela ne dépend donc ni de celui qui veut, ni de celui qui court ; mais de Dieu qui fait miséricorde.

17 Car dans l'Écriture il dit à Pharaon : C'est pour cela même que je vous ai établi, pour faire éclater en vous ma puissance, et pour rendre mon nom célèbre dans toute la terre.

18 Il est donc vrai qu'il fait miséricorde à qui il lui plaît, et qu'il enduret qu'il lui plaît.

19 Vous me direz peut-être : Après cela